conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

## wedi® 520 - Enduit d'imperméabilisation flexible- Composant en poudre



Numéro de matière 119900520S

 Mise à jour:
 17/1/2020
 Date d'édition:
 28/10/2021

 Version:
 9
 Langue: fr-FR
 Page:
 1 de 10

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

wedi® 520 - Enduit d'imperméabilisation flexible- Composant en poudre

## 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: boues contenant des mastics à deux composants, Composant sec

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: wedi GmbH
Rue/B.P.: Hollefeldstraße 51
Place, Lieu: 48282 Emsdetten

www.wedi.de
E-mail: anwendungstechnik@wedi.de

Télécopie: +49 (0)2572 / 156-0 Télécopie: +49 (0)2572 / 156-3240

Service responsable de l'information:

Téléphone: +49 (0)2572 / 156-240 E-mail anwendungstechnik@wedi.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone: +49 (0)2572 / 156-240

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: néant

Marquage spécial

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

## wedi® 520 - Enduit d'imperméabilisation flexible- Composant en poudre



Numéro de matière 119900520S

 Mise à jour:
 17/1/2020
 Date d'édition:
 28/10/2021

 Version:
 9
 Langue: fr-FR
 Page:
 2 de 10

#### 2.3 Autres dangers

Dans les milieux humides, le produit développe un pH alcalin et peut alors avoir un effet irritant.

Un contact prolongé ou répété avec ce produit dégraisse la peau et peut provoquer une irritation de contact non-allergique (dermatose de contact) et/ou risque de provoquer une résorption des substances nuisibles.

La manipulation ou le traitement de ce matériau peut dégager de la poussière et provoquer une irritation mécanique des yeux, de la peau, du nez et de la gorge.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

#### 3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 238-878-4 CAS 14808-60-7	Dioxyde de silice (Quartz (SiO2))	40 - 70 %	non classé
N°CE 266-045-5 CAS 65997-16-2	Ciment d'alumine	10 - 30 %	non classé

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Indications complémentaires:

Le mélange est pauvre en chromate selon EN 196-10 à cause de la réduction de la teneur en chrome VI sensibilisant à moins de 2 ppm par des additifs.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de troubles, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. N'employer ni solvants, ni diluants.

En cas de malaises, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau

courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Ingestion: Se rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas provoquer de vomissement. Appeler aussitôt un médecin.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

# wedi® 520 - Enduit d'imperméabilisation flexible- Composant en poudre



Numéro de matière 119900520S

 Mise à jour:
 17/1/2020
 Date d'édition:
 28/10/2021

 Version:
 9
 Langue: fr-FR
 Page:
 3 de 10

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dans les milieux humides, le produit développe un pH alcalin et peut alors avoir un effet irritant.

Un contact prolongé ou répété avec ce produit dégraisse la peau et peut provoquer une irritation de contact non-allergique (dermatose de contact) et/ou risque de provoquer une résorption des substances nuisibles.

La manipulation ou le traitement de ce matériau peut dégager de la poussière et provoquer une irritation mécanique des yeux, de la peau, du nez et de la gorge.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible. En cas d'un incendie environnant, des vapeurs toxiques risquent de se dégager.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

L'eau contaminée ayant servi à l'extinction doit être éliminée selon les réglementations administratives.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié. Éviter la formation de poussière.

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les poussières.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

## wedi® 520 - Enduit d'imperméabilisation flexible- Composant en poudre



Numéro de matière 119900520S

 Mise à jour:
 17/1/2020
 Date d'édition:
 28/10/2021

 Version:
 9
 Langue: fr-FR
 Page:
 4 de 10

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Éviter la formation de poussière. Éviter tout contact avec Eau.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de protection approprié. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver exclusivement dans le fût d'origine.

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

Garder sous clef.

Indications diverses: Observer absolument les instructions du fabricant pour les conditions d'entreposage et de

conservation. Si le stockage n'est pas approprié (risque d'humidité) ou si il y a superposition, le réducteur contenant du chromate peut perdre son efficacité et une sensibilisation au contact de la peau n'est pas exclue.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Туре	Valeur seuil
14808-60-7	Dioxyde de silice (Quartz (SiO2))	Europe: BOELV: TWA	0,1 mg/m³ (Silica,crystalline; fraction respirable)
		France: VME	0,1 mg/m³ (fraction respirable)

#### 8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

## wedi® 520 - Enduit d'imperméabilisation flexible- Composant en poudre



Numéro de matière 119900520S

 Mise à jour:
 17/1/2020
 Date d'édition:
 28/10/2021

 Version:
 9
 Langue: fr-FR
 Page:
 5 de 10

#### Protection individuelle

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil

respiratoire.

En cas de dégagement de poussière:

Demi-masque avec filtre anti particules FFP1 conforme EN 143.

Protection des mains: gants de protection conforme à la norme EN 374.

Type de gants:

Porter des gants en coton imprégné de nitrile.

période de latence >480 min.

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et

leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une

douche si nécessaire.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir à disposition dans

l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: État physique à 20 °C et 101,3 kPa: solide

Forme: poudre Couleur: gris caractéristique

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

·

Valeur pH: à 20 °C: 11,0 - 13,5

Point de fusion/point de congélation: > 1000 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Odeur:

Aucune donnée disponible

Point éclair/plage d'inflammabilité: Non applicable

Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible

Inflammabilité: non combustible

Limites d'explosibilité:

Tension de vapeur:

Densité de la vapeur:

Densité:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Solubilité dans l'eau: <= 50 g/L

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Aucune donnée disponible

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

# wedi® 520 - Enduit d'imperméabilisation flexible- Composant en poudre



Numéro de matière 119900520S

 Mise à jour:
 17/1/2020
 Date d'édition:
 28/10/2021

 Version:
 9
 Langue: fr-FR
 Page:
 6 de 10

Température d'auto-inflammabilité:
Température de décomposition:

Viscosité, cinématique:

Propriétés explosives:

Propriétés comburantes:

Aucune donnée disponible

#### 9.2 Autres informations

Densité apparente: à 12 °C: 1400 g/cm³

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Voir sous-section «Possibilité de réactions dangereuses».

#### 10.2 Stabilité chimique

Non combustible.

Stable si stocké dans les conditions prévues.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.4 Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

#### 10.5 Matières incompatibles

Éviter tout contact avec acides.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

# wedi® 520 - Enduit d'imperméabilisation flexible- Composant en poudre



Numéro de matière 119900520S

 Mise à jour:
 17/1/2020
 Date d'édition:
 28/10/2021

 Version:
 9
 Langue: fr-FR
 Page:
 7 de 10

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données. Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations: Si le stockage n'est pas approprié (risque d'humidité) ou si il y a superposition, le

réducteur contenant du chromate peut perdre son efficacité et une sensibilisation au

contact de la peau n'est pas exclue.

#### **Symptômes**

La manipulation ou le traitement de ce matériau peut dégager de la poussière et provoquer une irritation mécanique des yeux, de la peau, du nez et de la gorge. Après absorption:

Irritation des muqueuses de la bouche, du pharynx du tube et de l'appareil digestifs.

Après contact avec la peau:

Dans les milieux humides, le produit développe un pH alcalin et peut alors avoir un effet

irritant.

Un contact prolongé ou répété avec ce produit dégraisse la peau et peut provoquer une irritation de contact non-allergique (dermatose de contact) et/ou risque de provoquer une

résorption des substances nuisibles.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Indications diverses: Éviter toute infiltration à l'état non dilué ou en grandes quantités dans les cours d'eau et

les canalisations.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

## wedi® 520 - Enduit d'imperméabilisation flexible- Composant en poudre



Numéro de matière 119900520S

 Mise à jour:
 17/1/2020
 Date d'édition:
 28/10/2021

 Version:
 9
 Langue: fr-FR
 Page:
 8 de 10

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

#### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### **Produit**

Code de déchet: 17 09 03\* = Autres déchets de construction et de démolition (y compris en mélange)

contenant des substances dangereuses

\* = Soumis à une documentation.

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou

spéciaux, conformément à la réglementation locale/nationale.

Autres possibilités:

ASN 170101 Béton, briques, tuiles et céramiques (durcis)

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

néant

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

Non réglementé

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

néant

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

## wedi® 520 - Enduit d'imperméabilisation flexible- Composant en poudre



Numéro de matière 119900520S

Mise à jour: 17/1/2020 Date d'édition: 28/10/2021 Version: Langue: fr-FR Page: 9 de 10

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

néant

### 14.5 Dangers pour l'environnement non

Polluant marin:

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil **IBC**

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Directives nationales - France** 

Aucune donnée disponible

**Directives nationales - Grande-Bretagne** 

Code DG-EA (Hazchem): -

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

EUH210 = Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

## wedi® 520 - Enduit d'imperméabilisation flexible- Composant en poudre



Numéro de matière 119900520S

 Mise à jour:
 17/1/2020
 Date d'édition:
 28/10/2021

 Version:
 9
 Langue: fr-FR
 Page:
 10 de 10

#### Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

LEP: Limite d'exposition professionnelle

AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise

CAS: Service des résumés chimiques CFR: Code des règlements fédéraux

CLP: Classification, étiquetage et emballage DMEL: Dose dérivée avec effet minimum

DNEL: Dose dérivée sans effet CE: Communauté européenne

EN: Norme européenne UE: Union européenne

IATA: Association du transport aérien international

IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail

PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises

dangereuses

TLV: Valeur limite d'exposition

vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

LEP: Limite d'exposition professionnelle

#### Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 2: classification, étiquette

Modification dans la section 3: Composition / informations sur les composants

Mise à jour d'ordre général

Créée: 13/6/2009

#### Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.